

Image not found or type unknown



Non paiement de la pension alimentaire récidiviste

Par **emi42300**, le **17/08/2016** à **12:20**

Bonjour il y a deux ans le pere de la fille n' pas payé sa pension alimentaire j'ai donc porter plaintes au bout de trois mois au commissariat pour non paiement de pension après l'appel du commissariat il m'â régler les mois du . De nouveau aujourd'hui il me menace de plus payer la pension alimentaire que doit je faire attendre encore deux mois pour porter plainte ou vu qu'il es récidiviste je peux y aller de suite

Par **janus2fr**, le **18/08/2016** à **12:10**

Bonjour,
Vous avez ouvert plusieurs sujets avec le même objet. Ceci est contraire à l'usage de ce forum. Je ferme celui-ci...
Merci de restez sur un seul sujet...

http://www.legavox.fr/forum/civil-familial/divorce-separation/pensions-alimentaires/pension-alimentaire-suspendue-incomprehensible_89215_1.htm#.V7WLbhK8qkI